

Yolande Lallemand et Joëlle Ayrault ont participé à la FARE. Elles témoignent de leur expérience.

Pendant 2 ans, Joëlle et Yolande se sont formées à la FARE (Formation à la Responsabilité en Eglise) à Poitiers.



Durant 16 sessions (environ 2 jours par mois pendant 2 ans), elles se sont rendues à Poitiers avec une vingtaine d'autres personnes venant des diocèses de Poitiers, Limoges, La Rochelle-Saintes, Tulle et Angoulême.

Elles témoignent d'un parcours exceptionnel, tant sur le plan pastoral, théologique, spirituel et humain.

Joëlle confie que « mes petits pas du début ont laissé rapidement la place à de grands pas. Un nouvel élan, du dynamisme ! Un besoin d'apprendre, un désir d'éclairer ses acquis ; cette envie d'aller plus loin, d'approfondir la connaissance de la foi ; de travailler à développer mes compétences et chercher des axes pour servir davantage dans ma mission. »

Approfondir nos connaissances sur l'Eglise nous bouscule dans nos certitudes ou nos schémas, mais cela renforce nos savoirs et nous rend plus solide pour notre mission.

Yolande précise « j'ai particulièrement apprécié la qualité des intervenants, nombreux et variés, qui ont véritablement ouverts mon horizon à d'autres lectures, d'autres approches, et une grande envie d'approfondir de nouvelles problématiques ».

Le groupe était formé par des personnes de tous les horizons : responsables en catéchèse, membres d'équipe baptême ou

deuil, animateurs en pastorale des jeunes, religieuses, membre d'EAP, animateurs de chants, ... bénévoles ou salariés.

Le petit + : la validation des 2 années permet d'obtenir un Certificat d'Etudes Théologiques délivré par la Faculté de théologie d'Angers (UCO).

Pour s'inscrire à la prochaine session, ou pour avoir plus de renseignements, contactez le Pôle formation et annonce de l'Evangile : poleformation@poitiers-catholique.fr ou 05 49 60 63 03.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/actualites/yolande-lallemand-et-joelle-ayrault-ont-participe-a-la-fare-elles-temoignent-de-leur-experience